

2020

Destination

EUROPE

et un peu plus loin...



au départ de la région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

www.infojeunesse-paca.fr

eurodesk



**POUR PARTIR
EN EUROPE,
COMMENCEZ PAR
NOUS RENCONTRER**

ÉTUDES

EMPLOI

STAGES

ÉCHANGES

VOLONTARIAT

PROJETS

Un réseau près de chez vous
www.eurodesk.eu



ÉDITO

Partir à l'international, apprendre une langue étrangère, acquérir une expérience professionnelle, découvrir d'autres cultures, se dépasser, s'engager, développer sa confiance en soi...les objectifs sont multiples et propres à chaque individu. Une expérience à l'étranger, qu'elle soit de courte ou de longue durée, est une expérience de vie marquante dans un parcours et c'est souvent un point de départ pour d'autres aventures près de chez soi ou un peu plus loin.

Partir à l'étranger peut susciter de l'enthousiasme et des appréhensions. Dans le contexte actuel, les bonnes informations, des professionnels expérimentés à l'écoute permettent de franchir les freins et ainsi favoriser la mobilité internationale pour tous les jeunes.

Le réseau Eurodesk est présent en Europe, au niveau national avec le réseau Information Jeunesse et aussi en région Provence Alpes Côte d'Azur sur sept communes pour apporter l'information au plus près des jeunes et leur faire découvrir toutes les opportunités qu'ils soient collégiens, lycéens, apprentis, étudiants, salariés ou demandeurs d'emploi.

L'expertise des référents Eurodesk permettra aux jeunes de la région de bien préparer leur départ, vivre l'expérience dans de bonnes conditions et réinvestir les compétences acquises pour la poursuite de leurs projets personnels et professionnels.

L'édition du guide « Destination Europe et un peu plus loin - Au départ de la région Provence Alpes Côte d'Azur » permettra aux jeunes et aux professionnels d'explorer les possibles.

Tatiana Ferrani Bornet

Présidente du CRIJ Provence Alpes Côte d'Azur





CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur
96 La Canebière - 13001 Marseille
04 91 24 33 50
www.infojeunesse-paca.fr

Directeur de la publication : Christian Salque
Comité de rédaction : Claire Conlon et Sophie Girardeau (CIDJ), Mirya Duran (CRIJ AURA) et pour la version Provence Alpes Côte d'Azur, Natacha Bordier (CRIJ PACA)
Réalisation graphique : Pygma - Tél : 02 32 96 31 31
Impression et façonnage : Imprimerie Mérico

Ce guide a été édité avec l'aide de l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les informations qu'il contient sont publiées par Eurodesk France et le CRIJ Provence Alpes Côte d'Azur et n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.

Ce guide fait partie d'une collection nationale et a été réalisé en coopération avec les coordinateurs régionaux Eurodesk en France.

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur.

La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.

Dépôt légal : octobre 2020



SOMMAIRE

ILS SONT PARTIS, POURQUOI PAS VOUS ? p.6

PREPARER SON DÉPART ET SON RETOUR p.8

Langues

Papiers

Santé

Transport

Logement

Argent

Allocations chômage

Impôts

Retraite

Retour

Valorisation de son expérience

FAIRE DES ÉTUDES p.13

Quand partir

Partir à titre individuel

Partir dans le cadre d'un programme

Trouver une aide

TROUVER UN STAGE p.22

Réglementation des stages

Chercher et optimiser vos recherches

Partir dans le cadre d'un programme

Trouver une aide

Les stages hors cursus ou formation

TROUVER UN EMPLOI, UN JOB p.31

Comment chercher un emploi

Reconnaissance professionnelle

Comment chercher un job

Formuler sa candidature

Autres pistes

FAIRE DU VOLONTARIAT p.38

Corps européen de solidarité (CES)

Service civique à l'international

Le volontariat franco-allemand

Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Volontariat des Nations Unies (VNU)

Volontariat international de la francophonie (VIF)

Volontariat de l'aide de l'Union européenne

PARTIR AUTREMENT p.42

Partir dans le cadre d'un dispositif

Les échanges de service (gîte contre travail)

Trouver une aide ou bourse de voyage

EN SAVOIR PLUS p.46

L'information à la source

7



idées reçues



ILS SONT PARTIS, POURQUOI PAS VOUS ?



1

« Il faut avoir les moyens pour partir !! »

Quand on part à l'étranger, il y a forcément des dépenses au moins pour se déplacer, se nourrir et se loger. Mais il existe des bourses spécifiques qui couvrent les dépenses dans le cadre d'un programme d'échange par exemple. Une bonne organisation permet de réduire les coûts notamment de transport et d'hébergement. Rendez-vous p.42

2

« Les programmes comme Erasmus+ sont réservés aux étudiants ! »

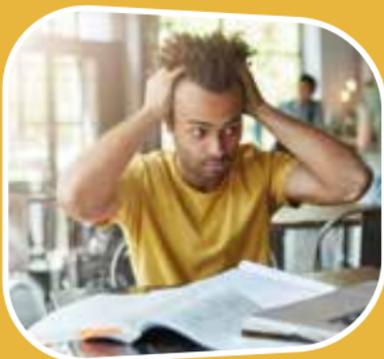
Erasmus + s'adresse à tous les jeunes qu'ils soient étudiants, lycéens, apprentis, demandeurs d'emploi, etc. Bien que ce programme soit le plus connu, il existe d'autres dispositifs et solutions pour avoir une mobilité en Europe ou un peu plus loin. Rendez-vous p.29



3

« Quand on veut partir, les démarches sont compliquées !! »

On peut plutôt dire qu'elles sont longues, car il faut une préparation et une organisation assez strictes pour ne pas se perdre. Les démarches administratives demandent du temps et rechercher les bons dispositifs aussi mais le résultat vaut bien ces préparatifs ! Rendez-vous p.8



4**« Il faut un très bon niveau en langue pour partir ! »**

Il existe beaucoup d'outils virtuels pour se familiariser avec la langue d'un pays. Parfois on s'imagine beaucoup plus « nul » qu'on ne l'est. Certains dispositifs ne nécessitent pas un niveau linguistique élevé et l'immersion est le meilleur moyen pour se perfectionner. Sinon il est toujours possible de partir dans un pays francophone (Belgique, Canada, Sénégal, etc.) avant de s'envoler vers d'autres pays. Rendez-vous p.38

**5****On est isolé de sa famille et de ses amis**

Quand on s'éloigne de son environnement familial et de son confort quotidien cela paraît difficile. S'y préparer en amont permet de mieux supporter ce nouveau contexte, et il est très facile à l'heure actuelle de communiquer via les moyens technologiques existants (Whatsapp, Skype, réseaux sociaux, etc.). C'est également l'intérêt de partir : se confronter à la nouveauté, développer son autonomie et ouverture d'esprit et acquérir de l'expérience. Rendez-vous p.43

6**« J'aurai du mal à valoriser mon séjour ! »**

Toutes les expériences sont un plus sur un CV, en plus de démontrer une grande capacité d'adaptation et un niveau de langue, les compétences personnelles acquises permettront de mieux vous positionner dans la suite de votre parcours professionnel. Certains programmes permettent de valoriser l'expérience vécue à l'étranger. Rendez-vous p.35

**7****Je ne sais pas où m'adresser**

S'il est vrai que l'information est partout, difficile de s'y retrouver, de faire le tri dans ce qui est pertinent, de comprendre les noms et procédures des différentes opportunités à saisir. Des professionnels peuvent vous accompagner pour construire votre projet et vous donner la bonne marche à suivre. Rendez-vous p.46



PRÉPARER SON DÉPART

ET SON RETOUR

Partir vivre à l'étranger que ce soit pour un court ou long séjour ne s'improvise pas. Quelques étapes pour bien organiser sa mobilité.

LANGUES

Sans être parfaitement bilingue, il est important de :

- Tester son niveau de langues

<https://europa.eu/europass/fr>

<https://dialangweb.lancaster.ac.uk>

- S'imprégner de la langue du pays grâce aux vidéos en VO, applis, cafés et tandems linguistiques

www.tandem-linguistique.org

www.50languages.com

www.forvo.com

<https://fr.duolingo.com>

www.meetup.com

www.hellotalk.com

Cafés linguistiques en région Provence Alpes Côte d'Azur

<https://camipaca.wordpress.com/le-kafe-calangues/>

<https://marseille.esnfrance.org/>

Pour d'autres adresses contactez la structure Information Jeunesse la plus proche de chez vous.

- Nouer des liens en échangeant en ligne

www.epals.com

www.jaaser.com/fr/

www.globalpenfriends.com/

BON À SAVOIR

Vous partez avec Erasmus+ ? L'accès à la plateforme Online Linguistic Support (OLS) vous est offert ! Testez votre niveau et suivez un cours dans l'une des 24 langues proposées !

www.erasmusplusols.eu

PAPIERS

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour vous déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE

www.europa.eu/youreurope

www.service-public.fr/simulateur/calcul/DocumentsVoyageEurope

BON À SAVOIR

Pour les longs séjours, l'inscription consulaire est conseillée, notamment pour vous inscrire sur les listes électorales ou obtenir une nouvelle carte d'identité.

Contactez l'ambassade ou le consulat français de votre pays d'accueil. www.service-public.fr

Hors UE, un visa adapté au but de votre voyage (tourisme, emploi, études) est exigé.

Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous allez. www.diplomatie.gouv.fr

Un cas particulier

Le programme vacances travail (PVT)

La France et les pays suivants ont signé des accords qui simplifient l'obtention de visas : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Hong-Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Russie, Taïwan et Uruguay.

Le PVT permet aux jeunes de 18 à 30 ans (35 ans pour le Canada) de séjourner dans un de ces pays en ayant le droit de travailler pendant 1 an (2 ans pour l'Australie et le Canada). Il faut justifier de ressources suffisantes pour subvenir à ses besoins dans le pays.

<http://pvtistes.net>

SANTÉ

Avant votre départ, demandez la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Elle est gratuite et atteste de vos droits à l'assurance maladie et permet de bénéficier d'une prise en charge de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse.

Si vous avez réglé vos frais médicaux sur place, pour vous faire rembourser, envoyer vos justificatifs de paiement avec le formulaire S3125c « Soins reçus à l'étranger » rempli à votre caisse d'assurance maladie. Pour les salariés, la protection sociale varie selon les statuts :

- Les salariés détachés par une entreprise française sont soumis au système de sécurité sociale français, et leurs cotisations sont versées en France.
- Les salariés d'entreprises d'un pays de l'UE et les travailleurs frontaliers relèvent du régime de sécurité sociale du pays où ils travaillent, et ils cotisent au régime du leur pays d'accueil.

Hors UE, vous devrez régler vos frais médicaux et seuls les soins urgents et imprévus pourront éventuellement être remboursés. Faites le point sur les vaccins nécessaires et, quelle que soit votre destination, pensez à souscrire une assurance complémentaire santé, responsabilité civile et rapatriement.

www.ameli.fr

www.cleiss.fr

www.cfe.fr

BON À SAVOIR

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence valable partout en Europe.

www.erasmusplusols.eu

BON À SAVOIR

Suite à la pandémie de Covid-19 pour connaître les conditions de voyage et les mesures nécessaires en Europe

<https://reopen.europa.eu/fr>

Pour les pays hors Union européenne, contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous allez www.diplomatie.gouv.fr

TRANSPORT

Pour voyager en avion et bénéficier d'un bon tarif, prenez vos billets à l'avance et pensez aux comparateurs de vols. Lisez les conditions (enregistrement en ligne, dimensions et poids des bagages...) car elles varient selon les compagnies.

Si vous préférez le train, les Pass Interrail vous permettront de voyager à prix réduit pendant une durée limitée, dans un ou plusieurs pays.

Plusieurs compagnies de bus traversent l'Europe à des prix compétitifs.

Le covoiturage est aussi une possibilité bon marché.

Le permis de conduire français est valable dans toute l'UE. Au-delà de ces frontières, un permis international ou local peut être exigé.

Pour voyager en bateau, informez-vous sur les lignes de ferry existantes.

www.interrail.eu

www.kelbillet.com

Moteur de recherche multi-transports

www.ferrylines.com

www.aferry.fr

HANDICAP

Des sites et applis participatives permettent de trouver et de partager des lieux (restaurants, hôtels, banques, magasins, plages) et activités (cinémas, musées) accessibles selon votre handicap en Europe et dans le monde.

<https://handiplanet.com>

www.iwheelshare.com

www.jaccede.com

www.mapped.eu

BON À SAVOIR

DiscoverEU

Initiative de l'Union européenne qui permet aux jeunes de 18 ans de découvrir l'Europe en voyageant essentiellement en train (il existe des exceptions pour permettre aux personnes vivant sur des îles ou dans des régions isolées de participer), Il faut poser une demande au cours des phases de candidature. Les candidats retenus reçoivent un titre de transport.

https://europa.eu/youth/discovereu_fr

LOGEMENT

Auberge de jeunesse, chambre ou canapé chez l'habitant, gîte, pension : ces formules vous dépanneront pour quelques nuits, le temps d'approfondir votre recherche pour un plus long séjour.

www.hihostels.com

www.bedycasa.com
www.roomgo.net
www.couchsurfing.com

À SAVOIR

Vous avez un appartement et vous ne voulez pas le laisser ? Une agence peut vous accompagner pour faciliter la colocation de votre appartement en toute légalité.

<http://smart-renting.com>

ARGENT

Informez-vous sur le coût de la vie dans votre pays d'accueil et prévoyez le budget nécessaire pour couvrir vos frais liés au départ et vos dépenses sur place. L'ouverture d'un compte bancaire à l'étranger n'est pas indispensable mais peut s'avérer utile si vous êtes rémunéré. Si vous souhaitez utiliser votre compte français pendant votre séjour à l'étranger, examinez avec votre banquier les conditions (coût des virements, commissions et frais de retraits...).

Certaines banques en ligne propose des frais réduits voir aucun pour l'utilisation de sa carte bancaire à l'étranger.

www.tarifs-bancaires.gouv.fr

BON À SAVOIR

Pensez aux cartes de réductions pour les transports, logements, lieux culturels, etc.

- Carte jeune internationale <http://carteiytc.fr>
- Carte Jeunes européenne www.cartejeunes.fr
- Carte d'étudiant internationale www.isic.fr
- Carte FUAJ www.fuaj.org

ALLOCATIONS CHÔMAGE

Si vous partez chercher un emploi ou vous formez dans un pays de l'UE et en Suisse et que vous êtes inscrit et indemnisé par Pôle emploi vous pouvez demander un maintien de droit (via le formulaire U2 remis par votre conseiller). Vous aurez ensuite 7 jours pour vous inscrire auprès de l'institution de chômage étrangère qui se mettra en contact avec votre conseiller Pôle emploi en France. Vous pourrez transférer vos allocations chômage pendant 3 mois.

<http://europa.eu/youreurope>
www.pole-emploi.fr

RETOUR

Certaines démarches sont à engager avant de partir, d'autres dès votre arrivée en France (inscription pour une poursuite d'études, déclaration d'impôts, etc).

<http://retour-en-france.simplicite.fr>
www.ufe.org

IMPÔTS

Il n'y a pas d'harmonisation fiscale en Europe. Le pays dans lequel vous allez payer vos impôts dépend de votre domiciliation fiscale et de l'existence ou non d'une convention fiscale entre la France et votre pays d'accueil.

Si vous travaillez moins de 6 mois par an dans un autre pays de l'UE, vous paierez vos impôts en France.

Au-delà de 6 mois, vous les paierez dans votre pays de résidence.

www.europa.eu/youreurope

www.impots.gouv.fr

RETRAITE

La prise en compte des périodes de travail à l'étranger varie selon les pays. Les pays de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse appliquent la réglementation européenne en matière de sécurité sociale. Une quarantaine d'Etats et de territoires ont également signé une convention avec la France.

www.lassuranceretraite.fr

www.cleiss.fr

VALORISER SON EXPÉRIENCE

Mettez en valeur sur votre CV les compétences acquises au cours de votre mobilité et illustrez votre expérience sur les réseaux sociaux professionnels.

Le Passeport de compétences Europass vous aidera à présenter vos compétences et qualifications de manière détaillée dans toutes les langues de l'UE.

<https://europa.eu/europass/fr>

INFO+

Vous avez un projet au Royaume-Uni... et des questions sur les conséquences du Brexit ? Pour obtenir des réponses et les dernières actualités sur la question, rdv sur www.brexit.gouv.fr

https://europa.eu/youth/discovereu_fr





FAIRE DES

ÉTUDES



QUAND PARTIR

Il est possible de commencer ou poursuivre ses études à l'étranger :

- dans le cadre d'un échange entre établissements ou par le biais d'un programme comme Erasmus +
- de manière individuelle, vous gérez toute la procédure (recherche d'établissement, inscription, hébergement, etc.)

Avant le bac

Vous pouvez suivre une formation « labellisée » Education nationale dans des établissements d'enseignement français (écoles, collèges et lycées) de 139 pays. Une bourse peut être délivrée sous certaines conditions.

www.aefe.fr

Le bac international (IBO) ou bac de Genève, même s'il est reconnu dans de nombreux pays, est un diplôme étranger, il reste soumis à la procédure d'inscription sur dossier, chaque établissement français étant libre de le reconnaître directement ou pas.

www.ibo.org

Le bac avec option internationale (BOI) est un Baccalauréat général français (L, E.S. ou S) sur lequel est portée l'indication « option internationale » avec mention de la langue étudiée. Il se prépare uniquement dans les établissements à section internationale

www.education.gouv.fr

<https://eduscol.education.fr/pid23147/sections-internationales.html>

Le bac binational repose sur une formation biculturelle et permet d'obtenir simultanément les 2 diplômes nationaux de fin d'études secondaires. L'AbiBac prépare simultanément le bac français et l'Abitur (son équivalent allemand).

Le Bachibac pour le bachillerato espagnol et L'Esabac pour l'Esame di Stato italien.

www.education.gouv.fr

Le bac européen est officiellement reconnu comme un titre permettant l'admission dans l'enseignement supérieur dans tous les pays de l'Union européenne. Son enseignement se déroule dans les écoles européennes.

www.eursec.eu

BON À SAVOIR

Avec le programme « Bourses de Londres », partez passer votre année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Dublin, Londres, Madrid, Munich ou Vienne. Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus de la famille.

www.eduscol.education.fr

Une année dans un lycée à l'étranger vous permettra d'améliorer considérablement votre niveau de langue. Attention, celle-ci peut s'avérer très chère et ne sera pas reconnue par l'Education nationale.

www.unosel.org

www.loffice.org

Rotary - Échange de jeunes

Le programme permet à des lycéens de séjourner à l'étranger pendant quelques semaines ou un an en étant accueillis par les Rotary clubs locaux. L'année effectuée à l'étranger n'est pas comptabilisée dans le parcours académique.

www.rotary.org/fr

Secondary School Student Program

Ce programme permet au 15/18 ans de vivre dans une famille américaine en étant inscrit dans un établissement scolaire. Cette prestation est payante.

<https://j1visa.state.gov/programs/secondary-school-student>

Après le bac

Dans l'UE, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Pour intégrer une université hors UE, les étudiants doivent souvent justifier d'un bon niveau d'études et passer des examens. Attention : les frais de scolarité peuvent être élevés à l'étranger et il existe peu de bourses.

Après un bac +2

Le bac +2 est souvent sans équivalence à l'étranger, vous serez probablement admis en première année d'études. Exception : les étudiants diplômés d'un DUT ou d'un BTS peuvent poursuivre leurs études à l'étranger pour préparer un diplôme universitaire d'études technologiques internationales (DUETI). Attention : ce diplôme ne sera pas automatiquement reconnu comme un bac +3.

Après un Bac+3

C'est le meilleur moment pour partir étudier à l'étranger :

Au niveau européen, le système de la licence, master et doctorat (LMD) harmonise la reconnaissance des diplômes et facilite la mobilité des étudiants.

Pour les pays hors UE, les modalités d'inscriptions varient selon les établissements, mais à ce niveau d'études, les correspondances sont nombreuses.

www.euroguidance-france.org

<https://eacea.ec.europa.eu/national-policies/eurydice/>

À SAVOIR

Que vous soyez bacheliers ou étudiants vous pouvez prendre six mois ou une année de césure, quel que soit votre niveau d'études, afin de favoriser un projet personnel ou professionnel.

Pour en bénéficier, vous devrez suivre le parcours classique d'inscription. Si le projet est accepté vous bénéficierez du statut étudiant pendant la période de césure et pourrez conserver vos aides financières comme les bourses. A l'issue de votre période de césure vous serez réintégré dans l'établissement où vous vous êtes inscrit.

www.education.gouv.fr

PARTIR À TITRE INDIVIDUEL

Trouver un établissement et vous inscrire

Les modalités d'inscription diffèrent selon les établissements et les pays. Informez et préparez-vous à d'éventuels examens d'entrée.

www.euroguidance-france.org

www.studyportals.com

www.umultirank.org

<http://ec.europa.eu/ploteus>

<http://whed.net>

Faire reconnaître vos diplômes

Le réseau ENIC-NARIC facilite la reconnaissance des formations et diplômes pour s'engager dans une poursuite d'études ou de formation. Les formations de moins de 6 mois et les diplômes des professions réglementées ne sont pas concernées. Plusieurs documents sont à réunir (diplôme dans sa langue d'origine et sa traduction par un traducteur assermenté, justificatif de la durée officielle des études, etc.). Le traitement du dossier a un coût et la réponse est donnée dans un délai de 4 mois maximum. L'établissement d'accueil est le seul à décider de vous inscrire ou pas. Un conseil : commencez les démarches un an à l'avance.

www.ciep.fr/enic-naric-france

PARTIR DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME

À SAVOIR

L'actuel programme Erasmus + se termine le 31 décembre 2020. Un nouveau programme se prépare, pour 2021-2027, qui devrait garder la même architecture en le rendant plus étendu et plus inclusif.

Ses objectifs :

- Développer la mobilité
- La rendre accessible à tous les jeunes
- Permettre la mobilité hybride avec des activités virtuelles et une mobilité physique à l'étranger

- Favoriser l'inclusion sociale et le développement de compétences pour entrer dans la société et le monde du travail
- Permettre le développement du lien social et la connaissance d'autres cultures
- Promouvoir l'innovation et l'excellence.

Erasmus+ Enseignement scolaire

Les échanges scolaires Erasmus+ permettent aux équipes éducatives et aux élèves de la maternelle aux lycées de travailler ensemble sur une thématique commune et de se rencontrer.

Le projet doit être développé par votre établissement d'enseignement. Contactez votre professeur principal, le CPE ou le principal de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

Erasmus+ Formation professionnelle

Les lycéens de l'enseignement professionnel, les alternants et les apprentis peuvent obtenir une bourse pour suivre une période de formation d'une durée de 2 à 12 mois (incluant une période en entreprise obligatoire). La bourse couvre les frais de voyage, le soutien linguistique et les frais d'hébergement. Informez-vous auprès de votre établissement ou de votre centre de formation.

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

Erasmus+ Enseignement supérieur

Les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent obtenir une bourse pour suivre une partie de leurs études en Europe et ce, dès leur 2^{ème} année d'études universitaires. Ils choisissent de valider un semestre ou une année à l'étranger.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

Masters conjoints Erasmus Mundus

Les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent préparer leur master (1 ou 2 ans) dans plusieurs pays (au moins deux) pour obtenir un diplôme double, multiple ou conjoint. Ils reçoivent une bourse pour leurs frais de voyage, d'installation et leurs frais de séjour.

Consultez le catalogue en ligne et contactez le consortium qui propose le master qui vous intéresse.

<https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus>

www.agence-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Les étudiants bénéficient de 12 mois de mobilités Erasmus+, études et/ou stages, par cycle d'études (**licence, master, doctorat**).

Handicap

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez étudier à l'étranger ? L'appli MappED! recense, des lieux handi-friendly et les différents niveaux d'accessibilité des universités en Europe. www.mapped.eu

Erasmus+ couvre aussi les frais liés à votre handicap : le suivi médical, la rémunération d'un auxiliaire de vie, un hébergement ou transport spécifique.

www.generation-erasmus.fr

<http://exchangeability.eu>

Le « Tour de France » des Compagnons du Devoir

Cette formation permet d'apprendre les différentes techniques et savoir-faire du métier en découvrant de nouvelles régions et entreprises. Elle s'étend sur 4 à 6 ans (selon les profils) et inclut une période d'un an à l'étranger. Elle s'adresse au titulaire d'un premier diplôme d'un des métiers des Compagnons du Devoir (Bac Pro, CAP...)

www.compagnons-du-devoir.com

Programmes bilatéraux et échanges interuniversitaires

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords d'échanges ou de formations en double cursus avec des établissements à l'étranger. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://micefa.org>

<http://www.bci-qc.ca/>

www.isepstudyabroad.org

BON À SAVOIR

Eurodesk recense, entre autres, de nombreuses bourses d'études :

<https://programmes.eurodesk.eu>

Réseau Euroguidance : réseau européen d'information pour s'orienter, étudier et se former en Europe

www.euroguidance-france.org

En Provence Alpes Côte d'Azur : Centre d'information et d'orientation – Euroguidance Marseille 2

<http://www.cio-marseille-est.ac-aix-marseille.fr/>

TROUVER UNE AIDE

La plateforme European Funding Guide, fondée par une association allemande et cofinancée par la Commission européenne, vous informe sur les différents moyens (bourses, prêts) existants pour financer vos études.

www.european-funding-guide.eu

Handicap

Google Europe propose une bourse aux jeunes en situation de handicap qui étudient les sciences informatiques ou technologiques. Elle donne droit à 7 000 € pour poursuivre des études dans une université européenne ou d'Israël pendant 1 an.

www.google.com/studentwithdisabilities-europe

Bourse sur critères sociaux dans un pays du Conseil de l'Europe

Les étudiants français ou originaires d'un autre pays de l'UE, peuvent percevoir une bourse sur critères sociaux dans les mêmes conditions qu'en France, s'ils poursuivent des études supérieures dans un établissement d'enseignement supérieur officiellement reconnu par un pays membre du Conseil de l'Europe. Ces études doivent mener à un diplôme national et durer deux semestres (selon les Etats membres) ou une année universitaire.

Cette possibilité ne s'adresse pas aux étudiants inscrits dans des formations relevant des ministères de la Culture et de l'Agriculture.

La demande s'effectue lors de la constitution du dossier social étudiant (DSE) auprès du CROUS.

www.messervices.etudiant.gouv.fr

Aides nationales

Aide à la mobilité internationale

Les étudiants boursiers souhaitant suivre une formation supérieure de 2 à 9 mois à l'étranger, dans le cadre de leurs études, peuvent continuer à percevoir leurs bourses sur critères sociaux et bénéficier d'une aide complémentaire. Ils doivent préparer un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Cette mobilité doit s'inscrire dans le cadre de leur cursus d'études.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Dans certaines universités, les étudiants ayant un projet d'études à l'étranger et peu de ressources financières, peuvent faire appel à ce fonds.

Contactez le service de la vie étudiante de votre université.

Bourse Politique européenne de voisinage (PEV-UE)

Les étudiants français et ressortissants de l'UE, titulaires d'un master peuvent percevoir une bourse pour suivre une formation au Collège d'Europe à Bruges (Belgique) ou à Natolin (Pologne).

www.coleurope.eu/fr

Bourse DGER (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)

Elle est attribuée aux lycéens (CAPA, Bac pro, Bac techno) et étudiants (BTSA), poursuivant leur cursus académique pour une durée minimum de 4 semaines en Europe ou à l'international.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement

<https://moveagri.ning.com/>

Aide à la mobilité - Enseignement supérieur long

Les étudiants qui suivent un cursus d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt peuvent bénéficier d'une bourse pour effectuer une période d'études à l'étranger d'au moins 6 semaines.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

www.chlorofil.fr

Aides régionales, départementales et municipales

Bourse régionale mobilité internationale

Aide régionale à la mobilité internationale Etudes

Bourse pour les étudiants en formation initiale et en alternance, âgés de moins de 30 ans et inscrits dans un établissement régional d'enseignement supérieur conventionné avec la région. Il faut que l'étudiant parte pour un ou deux semestres d'études à l'étranger hors Union européenne et principautés de Monaco et d'Andorre. La bourse est calculée en fonction du quotient familial de l'étudiant (selon l'avis d'imposition) et n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+ et AMI.

<https://www.maregionsud.fr/jeunes/mon-experience-a-letranger>

Programme CIVIS – Aix-marseille Université

Dans le cadre du projet d'université européenne CIVIS, le programme permet :

- d'effectuer une ou plusieurs mobilités d'études dans une université européenne partenaire, il permet de :
- suivre un semestre ou une année d'études validé par les ECTS acquis,
- être exonéré des droits de scolarité dans l'université qui vous accueille,
- bénéficier d'une aide financière.

Sélection sur dossier pour les étudiants inscrits sur Aix-Marseille Université
www.univ-amu.fr

>> Toutes les infos en Provence Alpes Côte d'Azur sur :
www.mouv-international.fr

Aides par pays

ALLEMAGNE

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) soutient des programmes individuels d'échange scolaire pour les collégiens et lycéens (programmes Sauzay et Voltaire), des séminaires universitaires franco-allemands pour les étudiants et doctorants, des séjours de recherche documentaire pour étudiants et jeunes chercheurs de toutes disciplines, et des séjours d'études pour étudiants en écoles d'art et en conservatoire supérieur de musique et écoles d'art dramatique.

www.ofaj.org

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) propose un vaste programme de bourses, principalement destinées à des étudiants diplômés : bourses d'études pour étudiants germanistes en LLCE et LEA, bourses d'études pour étudiants en master, bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants, et bourses de voyages d'études pour groupes d'étudiants.

<http://paris.daad.de>

Le Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA) offre des aides à la mobilité vers les pays germanophones aux étudiants en Sciences humaines et sociales souhaitant réaliser un séjour de recherche en Allemagne, en Autriche ou en Suisse dans le cadre de leur master 2, doctorat ou post-doctorat.

www.ciera.fr

CANADA

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et Education Internationale (EI) aident les Français de 18 à 35 ans, qui souhaitent suivre une formation professionnelle et technique (en français ou en anglais) de 1 à 2 ans au Québec, en leur attribuant une aide de 300 €. Pour en bénéficier, les participants doivent obtenir une lettre d'admission d'un centre de formation par le biais d'Education Internationale.

www.ofqj.org

www.quebecmetiersdavenir.com

Le ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur canadien (MEES) finance deux programmes de bourse aux élèves étrangers en formation professionnelle :

- une bourse d'excellence permettant de couvrir les frais de séjour pour la durée de la formation (versée mensuellement), une exemption des droits de scolarité supplémentaires applicables aux étudiant(e)s internationaux et une couverture médicale

- un programme d'exemption des frais de scolarité supplémentaires. La deuxième, leur permet d'être exemptés des frais de scolarité supplémentaires. Une candidature suffit pour postuler aux deux programmes.
www.education-internationale.com

Le programme de bourses d'études supérieures du **Canada Vanier (BESC Vanier)** encourage les étudiants souhaitant effectuer leur doctorat dans un établissement canadien. Il faut que les postulants soient présentés par un seul établissement canadien doté d'un quota d'attribution de BESC Vanier.

www.vanier.gc.ca

QUÉBEC

Métiers d'avenir permet de suivre une formation professionnalisante en étant exemptés des droits de scolarité en formation professionnelle. Il faut être de nationalité française, avoir au moins 18 ans et pouvoir subvenir à ses besoins sur place. Un accompagnement personnalisé pour réaliser le projet est assuré

www.quebecmetiersdavenir.com

CHINE

Bourses du Hanban - Institut Confucius Côte d'Azur

Des aides sont accordées aux étudiants souhaitant effectuer un stage linguistique d'été ou des semestres d'études à la Beijing International Studies University. Elles couvrent tous les frais sauf le billet d'avion. Les candidats ne doivent pas être de nationalité chinoise, être en bonne santé (examen médical à l'arrivée en Chine) et âgés de 16 à 35 ans.

<http://confucius-cotedazur.fr/fr>

ETATS-UNIS

La Commission Fulbright permet aux étudiants français de bénéficier d'aides pour participer à un de leurs programmes :

- pour les étudiants inscrits en 1^{ère} ou 2^{ème} année d'études supérieures, possibilité de participer à un Summer Institute for Student Leaders from Europe. Ce séminaire d'été de 5 semaines porte sur une thématique environnementale, entrepreneuriale ou civique, et se déroule sur des campus universitaires des Etats-Unis. Ce programme, entièrement pris en charge par le Département d'Etat américain, s'adresse,



en priorité, aux étudiants ayant peu de ressources.

- pour les titulaires d'au moins une licence et souhaitant préparer un master ou un doctorat aux Etats-Unis, possibilité de candidater à son « Programme étudiants & artistes ». Celui-ci est ouvert à tous les domaines d'études.

<http://fulbright-france.org>

MEXIQUE

Bourses d'excellence du gouvernement mexicain pour étudiants étrangers

Elles sont destinées aux étudiants étrangers titulaires d'au moins une licence et qui souhaitent poursuivre leurs études dans une université mexicaine.

Répondez à l'appel à candidatures publié par le ministère des Relations extérieures mexicaines.

www.institutdesameriques.fr/fr

ROYAUME-UNI

Le British Council offre aux étudiants français qui s'apprentent à débiter un master (toutes disciplines) au Royaume-Uni, la possibilité de postuler à la bourse Entente Cordiale. S'il s'agit d'un master en droit, postulez à la bourse Herbert Smith Freehills.

Attention ! Suite au Brexit les nouvelles règles d'accueil et de financement des étudiants étrangers ne sont pas encore annoncées.

À SAVOIR

Brexit ou non, les frais de scolarité sont offerts aux jeunes européens qui effectuent leurs études en Ecosse. www.saas.gov.uk

www.britishcouncil.fr

Aides d'associations et de fondation privées

Pour encourager les jeunes talents, certaines associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

www.fondationdefrance.org/fr/guide-des-bourses

www.centre-francais-fondations.org

www.fondations.org

www.fondationvocation.org





TROUVER UN

STAGE

Un CV bien travaillé, de la méthode et une organisation efficace rendra la recherche de stage fructueuse ! Cette préparation minutieuse est importante car le stage est souvent un tremplin vers l'insertion.

RÉGLEMENTATION DES STAGES

La pratique et la notion de stage diffèrent selon les pays. Si en France, le stage s'inscrit le plus souvent en complément d'une formation, dans certains pays il s'apparente plutôt à une période de travail temporaire ou occasionnel. Informez-vous avant de postuler sur les pratiques en cours dans la destination choisie.

Convention de stage

En France, un stage est formalisé par la signature d'une convention entre l'entreprise, l'établissement d'enseignement et le stagiaire. Elle a pour objectif de protéger le stagiaire, de définir les responsabilités et les engagements de chacun et de s'assurer de la cohérence entre l'objectif du stage et les missions confiées.

A l'étranger, cette convention n'a pas de valeur juridique : elle n'est donc pas obligatoire. Il est important d'expliquer à votre structure d'accueil en quoi consiste ce document afin de le valider avec elle. La convention vous permet de continuer à bénéficier de la sécurité sociale en France et d'être couvert en cas d'accident de travail.

Si le stage n'est pas prévu dans un parcours académique et qu'il s'agit d'une démarche individuelle, vous ne pourrez pas bénéficier du statut d'étudiant et ne pourrez pas non plus, prétendre aux aides financières associées à ce statut. Il est recommandé de vous renseigner sur la législation en vigueur dans le pays notamment en cas de maladie et d'accident du travail. La plupart du temps, on vous demandera de prendre une assurance complémentaire et une mutuelle.

Certains dispositifs existent pour vous permettre d'avoir une expérience professionnelle tout en étant couvert.

BON À SAVOIR

Vous pouvez partir en stage en Europe et à l'international sans convention puisqu'il s'agit d'une tradition française. Toutefois, demandez un écrit stipulant vos conditions de stage : horaires, lieu, avantages éventuels, etc.

Conditions de travail

Gardez à l'esprit que les conditions de stage (temps de travail, congés, rémunération...) dans un pays étranger seront différentes de celles que vous connaissez en France.

www.euroguidance-france.org

CHERCHER ET OPTIMISER VOS RECHERCHES

- Commencez les démarches au moins 6 mois à l'avance
- Faites le point sur vos compétences, objectifs et motivations
- Évaluez votre niveau linguistique et commencez à le renforcer avant de partir
- Informez-vous sur la situation économique, les entreprises et la culture du pays
- Adaptez votre CV et votre lettre de motivation dans la langue et selon les pratiques du pays
- Personnalisez vos candidatures et n'hésitez pas à faire des relances

Envoyer des candidatures spontanées

Commencez par contacter le service des relations internationales ou le bureau des stages de votre établissement. Il dispose en général de partenariats avec des structures à l'étranger et peut vous communiquer des listings d'entreprises.

Pensez à candidater auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, des entreprises ayant des filiales en France et des entreprises locales du pays choisi.

www.ccifrance-international.org

www.europages.fr

www.wayp.com

<http://fr.kompass.com>

www.lemoci.com

Répondre à des offres sur des sites spécialisés

Consultez régulièrement les offres et postulez directement en ligne

www.ec.europa.eu/eures

www.erasmusintern.org

www.aidostage.com

www.iagora.com

www.praxisnetwork.eu

www.iquesta.com

<http://odyssee-agri.com>

Faire un stage dans une institution européenne ou une organisation internationale

Si vous êtes étudiant (niveau licence) ou jeune diplômé, vous maîtrisez l'anglais et vous avez des compétences spécifiques (logistique, inter-prétariat, droits de l'homme, économie...), tentez votre chance !

Attention : s'ils constituent un vrai plus sur votre CV, ces stages ne sont pas toujours rémunérés.

<http://europa.eu/epso>

www.diplomatie.gouv.fr

www.oecd.org

<http://fr.unesco.org>

<https://careers.un.org>

www.unric.org

www.imf.org/external/np/adm/rec/job/summint.htm

<http://www.worldbank.org/en/about/careers/programs-and-internships>

BON À SAVOIR

Vous êtes diplômé d'un DUT ou BTS ? Le DUETI (diplôme universitaire d'études technologiques internationales) vous permet d'effectuer un semestre d'études et un stage à l'étranger. Une fois validé, il est parfois reconnu comme bac+3. Dans certains établissements, on parle de DUSTI (diplôme universitaire de stage technologique international).

Opter pour un stage « clés en main »

Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme privé qui propose des stages « clés en main » (stage, logement et assurance). Avant de signer pensez bien à :

Demander des précisions sur le logement (individuel ou collectif, salubrité, disponibilité)

Examiner de près les clauses et le coût des services proposés

Vérifier qu'un remboursement soit prévu s'il n'y a pas de stage à la clé

Lorsque vous avez choisi :

- Ne versez que 20 à 30 % du prix demandé à l'inscription
- Exigez que l'on vous remette un contrat listant l'ensemble des conditions
- N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé au préalable
- Préférez un organisme agréé, situé en France, et donc soumis au droit français

PARTIR DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME

À SAVOIR

L'actuel programme Erasmus + se termine le 31 décembre 2020. Un nouveau programme se prépare, pour 2021-2027, qui devrait garder la même architecture en le rendant plus étendu et plus inclusif. Ses objectifs :

- Développer la mobilité
- La rendre accessible à tous les jeunes
- Permettre la mobilité hybride avec des activités virtuelles et une mobilité physique à l'étranger
- Favoriser l'inclusion sociale et le développement de compétences pour entrer dans la société et le monde du travail
- Permettre le développement du lien social et la connaissance d'autres cultures
- Promouvoir l'innovation et l'excellence.

Erasmus+ Formation professionnelle

Les lycéens en filière professionnelle, alternants et apprentis, peuvent bénéficier d'une bourse pour effectuer un stage, de 2 semaines à 12 mois, au sein d'une entreprise en Europe. La bourse Erasmus+ prend en charge les frais de voyage, les frais d'hébergement et de restauration. Son montant varie selon le pays et la durée de la mobilité.

Informez-vous auprès de votre établissement ou centre de formation.

Les jeunes diplômés de l'enseignement secondaire professionnel et les apprentis nouvellement qualifiés peuvent effectuer une période de stage à l'étranger dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme. Contactez votre conseiller Pôle emploi pour obtenir le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Dans les deux cas, c'est à vous de trouver votre stage.

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Vous êtes apprenti ou récemment diplômé d'un CFA ? Vérifiez que votre centre de formation soit partenaire de Movil'App et partez faire un stage en entreprise ou un stage d'observation en Europe ! Movil'App est un projet financé par Erasmus +

www.cci.fr

Erasmus+ Enseignement supérieur

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur peuvent, dès leur 1^{ère} année d'études, effectuer un stage de 2 à 12 mois dans un autre pays européen et obtenir une bourse.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.agence-erasmus.fr

www.generation-erasmus.fr

BON À SAVOIR

Les étudiants bénéficient de **12 mois de mobilités Erasmus+**, études et/ou stages, par **cycle d'étude** (licence, master, doctorat).

TROUVER UNE AIDE

Aides nationales

Aide à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers souhaitant faire un stage en entreprise de 2 à 9 mois à l'étranger, dans le cadre de leurs études, peuvent continuer à percevoir leurs bourses sur critères sociaux et bénéficier d'une aide complémentaire. Ils doivent préparer un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur. Cette mobilité doit s'inscrire dans le cadre de son cursus d'études.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Dans certaines universités, les étudiants ayant un projet de stage à l'étranger et peu de ressources financières, peuvent faire appel à ce fonds.

Contactez le service de la vie étudiante de votre université.

Handicap

Erasmus+ couvre aussi les frais liés à votre handicap : le suivi médical, la rémunération d'un auxiliaire de vie, un hébergement ou transport spécifique

www.generation-erasmus.fr

<http://exchangeability.eu>

Bourse DGER (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)

Elle est attribuée aux lycéens (CAPA, Bac pro, Bac techno) et étudiants (BTSA), pour un stage d'une durée minimum de 4 semaines en Europe ou à l'international.

Contactez le service des relations internationales de son établissement

<https://moveagri.ning.com/>

Aide à la mobilité - Enseignement supérieur long

Les étudiants qui suivent un cursus d'ingénieur, de vétérinaire ou de paysagiste relevant du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt peuvent bénéficier d'une bourse pour effectuer une période de stage à l'étranger d'au moins 6 semaines.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

www.chlorofil.fr

Aides régionales, départementales et municipales

Bourse régionale mobilité internationale

Programme régional d'aide à la mobilité étudiante (PRAME) - Enseignement supérieur

Bourse pour les étudiants en formation initiale y compris en alternance (hors BTS, thèse de doctorat), âgés de moins de 30 ans, inscrits dans un établissement régional d'enseignement supérieur public ou privé conventionné avec la Région. Les étudiants doivent effectuer un stage d'une durée minimum de 8 semaines dans un pays du monde hors France et principautés de Monaco et d'Andorre. La bourse est d'un montant entre 75 et 100€ par semaine pour une durée de 8 à 20 semaines (+ forfait de 400€ pour les étudiants en situation de handicap). La bourse n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+ ou autre aide à la mobilité internationale.

Programme régional d'aide à la mobilité étudiante (PRAME) - Sanitaire et social

Pour les stagiaires de la formation professionnelle âgés de moins de 30 ans, inscrits en formation initiale dans un établissement régional de formation sanitaire et/ou sociale public ou privé conventionné avec la Région. Bourse pour les étudiants partant en stage à l'étranger dans un pays du monde hors France et principautés de Monaco et d'Andorre. La bourse est de 100€ par semaine de stage sur une durée de 3 à 20 semaines (+ forfait de 400€ pour les étudiants en situation de handicap). La bourse n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+ ou autre aide à la mobilité internationale.

Programme régional d'aide à la mobilité étudiante (PRAME) - BTS

Bourse pour les étudiants partant en stage à l'étranger dans un pays du monde hors France et principautés de Monaco et d'Andorre. Les étudiants doivent être inscrits en formation initiale en BTS dans un établissement d'enseignement public ou privé régional conventionné avec la Région pour les filières spécifiques (voir liste sur le site). La bourse

est d'un montant entre 75 et 100€ par semaine pour une durée de 4 à 20 semaines (+ forfait de 400€ pour les étudiants en situation de handicap). La bourse n'est pas cumulable avec les bourses Erasmus+ ou autre aide à la mobilité internationale.

<http://www.maregionsud.fr/>

>> Toutes les infos en Provence Alpes Côte d'Azur sur :
www.mouv-international.fr

Autres aides par pays

Allemagne

Les aides de l'OFAJ

Bourse pour stage pratique pendant la formation professionnelle, technologique et agricole

Elle peut être accordée aux jeunes de 16 à 30 ans en apprentissage, en formation professionnelle ou technologique qui effectuent un stage d'au moins 4 semaines en Allemagne, 3 pour les jeunes en contrat d'apprentissage.

Bourse pour stage pratique pour étudiants

Les étudiants de moins de 30 ans, inscrits en licence, et qui souhaitent effectuer dans le cadre de leur cursus universitaire un stage de 1 mois minimum à 4 mois dans une entreprise ou une institution de l'administration allemande, peuvent bénéficier d'une aide.

Stage pour étudiants engagés dans la vie étudiante

Les étudiants de 18 à 30 ans, engagés dans la vie étudiante (élus en conseil d'administration, élus en conseil de résidence, tuteurs, étudiants employés au sein d'un Crous) et qui souhaitent effectuer un stage d'au moins 1 mois pour découvrir l'organisation et les pratiques du réseau des œuvres universitaires en Allemagne, peuvent bénéficier de cette aide. De bonnes connaissances en allemand (niveau B2) sont demandées.

Le DAAD (Office allemand d'échanges universitaires)

Un groupe d'étudiants (maximum 15), sur invitation d'une université allemande, peut bénéficier d'une aide pour effectuer un stage pratique de 7 à 12 jours dans un domaine universitaire spécifique.

<http://paris.daad.de>

Aide à la mobilité René Lasserre du CIERA (Centre Interdisciplinaire d'Études et de Recherches sur l'Allemagne)

Les aides à la mobilité s'adressent uniquement aux étudiants en master minimum qui suivent une formation en sciences humaines et sociales. Le stage, d'une durée de 3 mois maximum, doit être effectué dans une institution ou une entreprise allemande/d'un pays de langue allemande et le candidat doit avoir une maîtrise suffisante de la langue allemande

www.ciera.fr

Canada

LES AIDES DE L'OFQJ

Bourse de stage

Les élèves et étudiants de la formation technique et professionnelle de tous niveaux qui souhaitent réaliser un stage de 1 à 12 mois dans leur domaine de formation au sein d'une entreprise ou d'une institution québécoise peuvent bénéficier d'une bourse de 200 €. Pour cela, les étudiants



devront obtenir une « Lettre d'introduction » ou un permis de travail temporaire spécifique selon si leur établissement de formation en France bénéficie d'une entente de réciprocité avec un établissement québécois.

Stage en hôtellerie-restauration

Les étudiants en hôtellerie restauration dans le cadre de leur stage obligatoire de fin d'études, peuvent effectuer une mobilité de 3 à 6 mois en se faisant accompagner dans les démarches administratives, légales et logistiques. Les stages sont indemnisés, le logement et les frais de nourriture sont pris en charge

www.ofqj.org

Stage Coop à l'International – Expérience Internationale Canada (EIC)

Les étudiants de 18 à 35 ans, ayant un contrat de stage signé, disposant de \$ 2 500 canadiens sur leur compte bancaire, et pouvant souscrire à une assurance maladie au Canada, peuvent remplir leur profil EIC en ligne pour de faire un stage d'1 an maximum au Canada.

www.canada.ca/eic-internationale

Espagne

Dialogo : association d'amitié franco-espagnole

Les étudiants de moins de 30 ans souhaitant effectuer un stage (rémunéré ou non) en Espagne, pendant un an maximum, peuvent bénéficier d'un accompagnement à la recherche de stage et d'une aide mensuelle.

www.dialogo.es

Divers

Bourse de stage de l'Agence universitaire de la francophonie – AUF

Les étudiants, inscrits en master dans un établissement membre de l'AUF, qui souhaitent effectuer un stage professionnel ou académique dans un pays du « Sud » (tels que définis par la Banque mondiale) et dans un environnement francophone, peuvent bénéficier d'un soutien de l'AUF pendant 2 à 4 mois maximum.

www.auf.org

Voyager pour apprendre les métiers d'art – Fondation Culture & Diversité

Ce programme permet à des étudiants en métiers d'art français et boursiers, de faire un stage de 4 mois dans un pays en développement

au sein d'une structure qui agit dans le domaine des métiers d'art (atelier d'art, entreprise, ONG, compagnie artistique, institution culturelle, etc.).
www.fondationcultureetdiversite.org

Les stages hors études ou formation

Le Corps européen de solidarité

Ce dispositif permet aux jeunes européens de 18 à 30 ans de trouver un stage à caractère solidaire, de 2 à 6 mois (renouvelable une fois), dans un autre pays de l'UE. Les participants bénéficient d'un soutien linguistique, d'une formation et d'un tutorat en ligne. Les frais de voyage sont pris en charge. Les stages doivent comprendre un volet d'apprentissage et de formation.

www.europa.eu/youth/solidarity

Ton premier emploi EURES

Initiative de mobilité de l'emploi de l'UE pour aider les jeunes de 18 à 35 ans à trouver emploi, un stage ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Ces expériences en entreprise doivent avoir une durée d'au moins six mois (pour les emplois et les apprentissages) ou trois mois (pour les stages).

Ce programme vous offre un soutien financier pour couvrir vos frais de transport et d'installation.

<https://ec.europa.eu/eures>

Reactivate

Ce dispositif a pour but de promouvoir la mobilité professionnelle des citoyens européens de plus de 35 ans. Les candidats bénéficient d'un accompagnement pour réaliser leur projet à l'étranger. Des aides financières peuvent être accordées pour trouver un emploi ou un stage pour une durée minimum de 6 mois dans un pays de l'UE.

www.pole-emploi.fr/international/mobilite-internationale.html

Erasmus + : un levier pour l'emploi

Ce dispositif s'adresse à tous les demandeurs d'emploi, sans limite d'âge ni conditions de diplôme, pour tout objectif professionnel à l'étranger. Il permet de bénéficier d'une préparation au départ et d'un accompagnement, d'un stage en entreprise (de 12 ou de 24 semaines) et des aides financières pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement.

Pour en bénéficier vous devez être inscrit en tant que demandeur d'emploi, résider en région Provence Alpes Côte d'Azur, avoir au moins 18 ans au moment du départ et pratiquer la langue du pays de destination à un niveau suffisant.

Contactez votre conseiller Pôle emploi et l'association Parcours le Monde Sud-Est (Marseille et Nice)

www.pole-emploi.fr/international/mobilite-internationale.html

www.parcourslemonde.org

Dispositif OUAT

Les jeunes de 18 à 25 ans inscrits en mission locale peuvent réaliser un stage professionnel non rémunéré de 13 semaines en entreprise en Italie, Portugal, Espagne ou Malte.

Le transport et l'hébergement sont pris en charge.

Contactez votre Mission locale pour prendre rendez-vous avec un conseiller.

www.missions-locales.org



Aides régionales

FAJE - Aide à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés bac+2 et plus

Programme pour les jeunes diplômés bac+2 et plus âgés de 30 ans maximum et résidant en région Provence Alpes Côte d'Azur, inscrits à Pôle emploi et ayant obtenu leur dernier diplôme depuis moins de 4 ans. Le dispositif propose une première phase de formation et d'accompagnement de 8 semaines sur la réalisation d'un bilan personnel et professionnel et la recherche d'une mission professionnelle. En deuxième phase c'est la réalisation de la mission professionnelle de 6 mois dans une entreprise ou une association à l'étranger. Les bénéficiaires ont le statut de stagiaires de la formation professionnelle. Une rémunération est attribuée aux jeunes qui ne perçoivent pas d'allocations du pôle emploi et 700 € par mois durant la mission à l'étranger ainsi qu'une aide au voyage.

<http://www.maregionsud.fr/>

>> Toutes les infos en Provence Alpes Côte d'Azur sur :

www.mouv-international.fr

Les aides de l'OFAJ

PRAXES

Possibilité pour les jeunes de 18 à 30 ans, qui ont quelques connaissances de la langue allemande d'effectuer un stage de 1 à 6 mois en Allemagne, à titre volontaire, indépendamment d'un établissement ou d'une activité professionnelle. L'OFAJ accompagne juridiquement en établissant une convention de stage bilingue et prend en charge les coûts d'une assurance complémentaire.

Une bourse peut être accordée.

Bourse pour un « Job dans la ville jumelée »

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans, souhaitant trouver un stage d'1 mois dans une entreprise, au sein d'une institution ou d'une administration allemande située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 €

www.ofaj.org

Stage de perfectionnement de l'OFQJ

Ce dispositif permet de réaliser une mission en entreprise de 2 à 12 mois au Québec, ou plus largement au Canada, dans tous les domaines d'activités et pour tous les niveaux de qualification.

Il est réservé aux demandeurs d'emploi, aux personnes en formation professionnelle continue ou aux jeunes suivis en mission locale, de nationalité française et âgée de 18 à 35 ans.

Pour les bénéficiaires d'allocation versée par Pôle emploi, maintien des indemnités de 3 à 6 mois ou possibilité de recevoir une indemnisation.

www.ofqj.org

INFO+

Europass-Mobilité est un document européen normalisé, compris dans le portfolio Europass, qui fournit un relevé détaillé du ou des parcours européens de formation effectués par son possesseur.

Son obtention implique d'effectuer son parcours européen dans le cadre d'une formation. www.europassmobilite.fr



TROUVER UN

EMPLOI, UN JOB

Emploi qualifié ou job d'été, travailler dans un autre pays est source d'enrichissement personnel et professionnel ! Pour mener à bien votre projet, commencez par faire le point sur vos objectifs, vos compétences et qualités personnelles, sans oublier le choix du pays.

COMMENT CHERCHER UN EMPLOI

À ne pas confondre avec un job ou un « petit boulot », l'emploi est un travail qualifié que l'on envisage sur un sur plus long terme. Pour donner plus de chances de réussite à votre projet professionnel, organisez-vous !

Bilan et projet professionnel

Faites le point sur vos qualifications et expériences vos atouts et vos compétences linguistiques, et interrogez-vous : pourquoi travailler à l'étranger ? Pour combien de temps ? Pour quels bénéfices au retour ?

Des professionnels vous accompagnent

EURES (portail européen sur la mobilité de l'emploi)

Au-delà des informations pratiques sur les conditions de vie et de travail en Europe, les méthodes de recrutement par pays, etc. le réseau EURES met à disposition plus de 1 000 conseillers avec lesquels vous pouvez converser en ligne dans différents pays européens.

www.ec.europa.eu/eures

Les conseillers Pôle emploi - Mobilité internationale

Pour faciliter la mobilité professionnelle à l'international, Pôle emploi vous propose un listing d'offres d'emploi à l'international, des actualités sur les salons, dispositifs et aides à la mobilité, et plusieurs services en ligne pour vous aider à préparer votre départ (formalités, simulateur d'entretiens, etc.).

www.pole-emploi.fr

www.emploi-store.fr

Trouver des offres d'emploi

Vous pouvez prospecter depuis la France en répondant à des annonces ou en envoyant des candidatures spontanées. Si vous aimez l'aventure et préférez chercher sur place, prévoyez un budget pour vos frais de logement, transport et nourriture.

Envoyez des candidatures spontanées

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, entreprises ayant des filiales en France et autres entreprises locales.

www.ccifrance-international.org

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

<http://fr.kompass.com>

www.lemoci.com

www.wayp.com

www.europages.fr

Répondez à des offres

Les annonces dans la presse étrangère sont des outils importants de recrutement. Les journaux étrangers sont en vente dans les gares, et en consultation dans les bibliothèques et sur Internet. Les services publics d'emploi et les agences de travail temporaire les plus connues sont présents dans plusieurs pays.



Sites spécialisés

www.ec.europa.eu/eures

www.pole-emploi.fr

www.eurojobs.com

www.france-expat.com

www.jobtrotter.com

www.myexpatjob.com

<https://jobs.theguardian.com/>

www.overseasjobs.com

www.learn4good.com



Réseaux sociaux professionnels

www.linkedin.com

www.xing.com

<https://my.yupeek.com>



Prospecter sur des salons de recrutement transfrontaliers et internationaux

www.europeanjobdays.eu

www.leforumexpat.com

www.expatriermodedemploi.org

À SAVOIR

L'application « EURES – Your Job in Europe », vous permet

- de chercher des offres d'emploi de tous les Services publics de l'emploi en Europe, en plusieurs langues.
- de mettre vos critères de recherche en favoris pour y accéder plus facilement ou pour les partager.
- de trouver et contacter des conseillers EURES qui peuvent vous fournir des conseils et des informations personnalisées concernant votre mobilité professionnelle.
- de consulter les événements liés à l'emploi dans l'Europe et les ajouter à votre calendrier.

L'application couvre les 27 pays de l'Union européenne ainsi que l'Islande, le Lichtenstein, la Norvège et la Suisse.

Reconnaissance professionnelle

Si vous souhaitez travailler dans un autre pays, vous devrez peut-être obtenir la reconnaissance de vos qualifications professionnelles avant de pouvoir y exercer votre métier. Les conditions sont différentes selon la profession et la durée du séjour.

- Soit votre profession n'est pas réglementée et vous pourrez l'exercer librement comme n'importe quel ressortissant du pays. C'est l'employeur qui évaluera vos compétences. Tous les emplois vous seront accessibles à l'exception de ceux qui relèvent de la souveraineté nationale (armée, police, diplomatie).
- Soit votre profession est réglementée dans votre pays d'expatriation et vous devez obtenir la reconnaissance de vos qualifications professionnelles. Vous devrez :

- 1 - Consulter la base de données des professions réglementées par pays : <https://europa.eu/youreurope/>
- 2 - Contacter les autorités compétentes qui vous délivreront l'autorisation d'exercer votre profession
www.enic-naric.net

BON À SAVOIR

Si vous êtes infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, guide de montagne ou agent immobilier demandez la carte professionnelle européenne (European Professional Card, EPC). Il s'agit d'une procédure électronique simplifiée permettant de faire reconnaître une profession réglementée dans un autre pays de l'UE.

<https://europa.eu/youreurope>

COMMENT CHERCHER UN JOB

Contrairement à un emploi, le job (ou « petit boulot ») est, en général, un travail ponctuel et plus ou moins qualifié suivant le secteur.

Se débrouiller seul

S'il est vrai que la période estivale est propice pour dénicher un job, certains secteurs recrutent toute l'année. La majorité des offres s'adressent aux plus de 18 ans et la pratique de la langue du pays est souvent indispensable au moins à un niveau de conversation basique. Si vous maîtrisez la langue du pays, ciblez les postes en lien avec le public (serveur, réceptionniste, conseiller de vente, téléopérateur, accompagnateur de jeunes en séjour linguistique...). Avec un niveau débutant, commencez par faire la plonge, le ménage ou la collecte de fruits et mettez en avant votre personnalité, votre motivation et votre forme physique !



Sites généralistes

www.anyworkanywhere.com

www.summerjobs.com

www.hcareers.com



Hôtellerie-restauration

Secteur où l'on peut trouver des jobs sans expérience. La priorité est donnée aux personnes disponibles pour la saison (mai à septembre).

www.lhotellerie-restauration.com

www.hotelcareer.com

www.caterer.com

www.leisurejobs.com

www.catererglobal.com

Tourisme, animation

Les clubs de vacances, centres sportifs, parcs d'attractions... recherchent du personnel d'accueil, des accompagnateurs, surveillants et des animateurs. Le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) est parfois exigé.

www.animjobs.com

www.seasonworkers.com

www.planetanim.fr

www.animajobs.fr

Travaux agricoles

Tout au long de l'année, la récolte de fruits et légumes nécessite de la main d'œuvre aux quatre coins du monde. Attention : travail physique ! Informez-vous sur les conditions et horaires de travail, et sur la rémunération. Dans le cadre d'échanges de service, le gîte et le couvert tiennent lieu de salaire.

www.pickingjobs.com

www.fruitfuljobs.com

www.picktheworld.org

www.pickyourown.org

<https://jobsearch.gov.au>

Echanges de services

www.helpx.net

<http://www.woof.net>

Accompagnement de séjours linguistiques

Pour être accompagnateur de séjours linguistiques, vous devez avoir 21 ans minimum, une expérience à l'étranger et un bon niveau en langues.

www.loffice.org

www.unosel.org



Opter pour un job « clés en main »

Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme privé qui propose des jobs « clés en main » (stage, logement et assurance). Avant de signer pensez bien à :

Demander des précisions sur le logement (individuel ou collectif, salubrité, disponibilité)

Examiner de près les clauses et le coût des services proposés

Vérifier qu'un remboursement soit prévu s'il n'y a pas de job à la clé

Lorsque vous avez choisi :

- Ne versez que 20 à 30 % du prix demandé à l'inscription
- Exigez que l'on vous remette un contrat listant l'ensemble des conditions
- N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé au préalable
- Préférez un organisme agréé, situé en France, et donc soumis au droit français

En particulier

Ne ratez pas les Journées Jobs d'été, elles ont lieu chaque année dans tout le réseau Information Jeunesse.

www.jobs-ete.com

FORMULER SA CANDIDATURE

Ecrire votre CV dans une autre langue

Traduire votre CV ne suffit pas, vous devez adapter la présentation et le contenu aux habitudes du pays, quelques règles à respecter :

- Rédigez votre CV dans la langue du pays
- Soignez la présentation
- Présentez vos compétences et savoir-faire utiles pour le poste
- Mettez en valeur votre attrait pour l'étranger (goût pour la culture et la langue)
- Indiquez l'équivalence de vos diplômes ou le détail du contenu de votre formation
- Valorisez vos bons résultats scolaires et professionnels
- Faites relire votre CV par un natif ou une personne qui maîtrise la langue

Rédiger votre lettre de motivation

Elle doit être claire, concise et écrite dans la langue et selon les modalités du pays. Mettez en avant vos qualités et argumentez sur ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Votre candidature doit présenter une plus-value par rapport à celle d'un candidat du pays. Cherchez ce qui peut faire la différence (connaissances techniques, linguistiques, culturelles...).

Le Passeport de compétences Europass vous aidera à présenter vos compétences et qualifications de manière claire dans les différentes langues de l'UE.

<https://europa.eu/europass/fr>

AUTRES PISTES

Au pair à l'étranger

La personne au pair est logée, nourrie et reçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir entre 18 et 26 ans, quelques connaissances en langues et s'engager, en général, pour 6 mois minimum. Comptez 1 ou 2 mois minimum pour les vacances d'été.

Vous pouvez vous faire accompagner par un organisme qui s'occupera de vous mettre en contact avec la famille (des frais de dossier seront demandés).

www.iapa.org

www.ufaap.org

www.loffice.org

www.unosel.org

Vous pouvez rechercher de manière autonome une famille d'accueil en prenant toutes les précautions pour assurer votre séjour.

www.aupairworld.com

www.aupair.com

Ton premier emploi EURES

Initiative de l'UE pour aider les jeunes de 18 à 35 ans à trouver un emploi dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Vous pouvez bénéficier à la fois de l'accompagnement de conseillers à l'emploi et d'un appui financier pour couvrir certains frais (entretien d'embauche, installation dans le pays, cours de langues...).

<https://ec.europa.eu/eures>

Erasmus pour jeunes entrepreneurs

Ce programme permet aux jeunes et futurs entrepreneurs la possibilité de se former pendant 1 à 6 mois auprès d'entrepreneurs installés dans un autre pays européen et de bénéficier d'une aide financière.

www.erasmus-entrepreneurs.eu

Reactivate

Ce dispositif a pour but de promouvoir la mobilité professionnelle des citoyens européens de plus de 35 ans. Les candidats bénéficient d'un accompagnement pour réaliser leur projet à l'étranger. Des aides financières peuvent être accordées pour trouver un emploi ou un stage pour une durée minimum de 6 mois dans un pays de l'UE.

www.pole-emploi.fr/international/mobilite-internationale.html

Le Corps Européen de Solidarité

Ce dispositif offre un accompagnement spécifique et un appui financier aux jeunes européens âgés de 18 à 30 ans, à la recherche d'un emploi à caractère solidaire dans les pays de l'Union européenne.

www.europa.eu/youth/solidarity

Bourse pour un « Job dans la ville jumelée »

Les jeunes âgés de 16 à 30 ans, souhaitant trouver un job d'1 mois dans une entreprise, au sein d'une institution ou d'une administration allemande située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne, peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse de 300 €

www.ofaj.org

Animateur FranceMobil en Allemagne

Les jeunes de 20 à 30 ans ayant de bonnes connaissances en allemand, titulaires d'un bac+2 et d'un permis de conduire peuvent devenir animateurs et ambassadeurs de la langue française et de la mobilité des jeunes dans des établissements allemands pendant une année scolaire. Les animateurs reçoivent une bourse de 1 250 € par mois et un véhicule est mis à leur disposition.

Un appel à candidature a lieu en début d'année civile.

www.francemobil.fr

www.ofaj.org

Mobilité des jeunes travailleurs - OFQJ

Ce programme propose un accompagnement des jeunes de 18 à 35 ans souhaitant réaliser un séjour professionnel au Québec (identification de partenaires, démarches administratives).

www.ofqj.org

Assistant de français à l'étranger

Ce programme s'adresse en priorité aux étudiants sous certaines conditions d'années. Le poste d'assistant consiste à compléter le travail du professeur de français (conversations, débats, etc.) à raison de 12 à 14 heures par semaine (selon les pays) pour une durée de 7 à 11 mois. Les critères d'éligibilité et conditions de travail diffèrent selon les pays et établissements d'affectation. Une rémunération est prévue en fonction du pays de destination.

www.ciep.fr/assistants-francais-a-letranger

Postes d'assistants de langue française dans des universités américaines.

Le but de ce programme est de développer une meilleure connaissance des États-Unis, de contribuer à la promotion de la langue et de la culture françaises, et d'offrir une expérience académique et professionnelle aux États-Unis. Destiné aux étudiants ou jeunes diplômés de nationalité française, les candidats anglicistes ou en formation FLE sont prioritaires.

<https://fulbright-france.org>

Lecteur de français à l'étranger

Les personnes titulaires d'un master peuvent adresser leur candidature aux établissements étrangers, de préférence à ceux qui ont des départements de Français, Langues et Civilisations. Les contrats de travail varient selon le pays et l'établissement. Le diplôme de Français Langue Etrangère (FLE) est un plus, et fréquemment exigé.

www.studyportals.com

www.umultirank.org

<http://ec.europa.eu/ploteus>

<http://whed.net>

>> Toutes les infos en Provence Alpes Côte d'Azur sur :

www.mouv-international.fr





FAIRE DU

VOLONTARIAT

Vous souhaitez vous investir dans la société, aider les autres, vous rendre utile ? Différentes possibilités de volontariat s'offrent à vous. Choisissez celle qui vous correspond le mieux et engagez-vous !

Le Corps européen de solidarité – CES

Le volet volontariat de ce programme donne l'opportunité aux jeunes de 18 à 30 ans de se porter volontaires dans le cadre de projets organisés par des organisations à but non lucratif et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe. Ce projet a une durée de 2 à 12 mois, des activités de 2 semaines à 2 mois peuvent être mises en place pour les jeunes ayant moins d'opportunités. Les jeunes bénéficient d'un accompagnement avant, pendant et après le projet de volontariat et les frais de transport, d'hébergement, nourriture et assurance sont couverts. Aucun critère de formation, de diplôme ou de niveau de langue n'est requis.

Pour participer, les jeunes doivent obligatoirement s'enregistrer sur le portail du Corps européen de solidarité et doivent également contacter une organisation de soutien proche de leur domicile.

www.corpseuropeensolidarite.fr/

<https://europa.eu/youth/solidarity>

Service civique à l'international

Ce programme national permet aux jeunes de 18 à 25 ans élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap, d'accomplir une mission au service de la collectivité, pendant une période de 6 à 12 mois, à l'international. Le volontaire reçoit une indemnité mensuelle, bénéficie d'une protection sociale, de formations et est accompagné par un tuteur pendant son engagement. www.service-civique.gouv.fr

Le volontariat franco-allemand

Il partage les objectifs et le cadre légal du service civique. Il permet aux 18-25 ans, de s'engager en faveur d'un projet collectif pendant 10 à 12 mois au sein d'une association ou dans un établissement d'enseignement dans le domaine culturel, écologique, social, sportif, etc.

Le volontaire bénéficie d'un accompagnement binational à l'aide d'une formation interculturelle, civique et linguistique. <http://volontariat.ofaj.org>

Le volontariat écologique franco-allemand (VEFA)

Le VEFA représente une année d'orientation professionnelle et de formation pour des jeunes de 18 à 25 ans. Les volontaires s'engagent auprès d'une structure dans le domaine de la protection de la nature et de l'environnement pour la durée de 12 mois. Aucune compétence

particulière n'est requise. Il faut être motivé, curieux, enthousiaste et avoir l'esprit ouvert. www.ve-fa.org / www.ciffee.fr

En Provence Alpes Côte d'Azur :

La Coordination des Acteurs de la Mobilité Internationale CAMI regroupe ces différentes associations. <https://camipaca.wordpress.com>

>> Toutes les infos en Provence Alpes Côte d'Azur sur :
www.mouv-international.fr

Bokra Sawa

1, rue Consolat
13001 MARSEILLE
Tél : 06 86 85 41 13
www.bokrasawa.org

Eurasianet

67 La Canebière
13001 Marseille
Tél : 06 49 95 37 91
www.eurasianet.eu

Eurocircle

47 rue du Coq
13001 Marseille
Tél : 04 91 42 94 75
www.eurocircle.info

Hors Pistes

54 rue du Coq
13001 Marseille
Tél : 09 52 86 00 44
<http://hors-pistes.org>

Parcours le Monde Sud-Est

54 rue du Coq
13001 Marseille
Tél : 07 68 89 75 81
www.parcourslemonde.org

Une Terre Culturelle

Chemin des Bessons
13014 Marseille
Tél : 04 91 06 63 18
<http://uneterreculturelle.org>

Le Volontariat de Solidarité Internationale – VSI

C'est un engagement à plein temps sur une action de solidarité internationale dans le domaine de la coopération au développement et de l'action humanitaire, dans le cadre d'une ONG agréée par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères.

L'action se déroule hors de son pays d'origine, ou de résidence et de l'UE et de l'Espace économique européen et sa durée est de 6 ans maximum. Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations agréées qui cofinancent la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.



Attention : De plus en plus, les postes offerts nécessitent des compétences et une expérience dans des domaines techniques et de gestion. www.france-volontaires.org

En Provence Alpes Côte d'Azur :

Territoires Solidaires est le réseau multi-acteurs régional dédié à la coopération et à la solidarité internationale. Les ONG et associations membres peuvent proposer des missions d'engagement dans la solidarité internationale. Voir la cartographie sur www.territoires-solidaires.com

Le volontariat international en entreprise ou en administration – VIE/VIA

Ce dispositif permet aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi, de 18 à 28 ans, de partir pour une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Les missions durent de 6 à 24 mois (renouvelables), dans une entreprise française (VIE) ou une administration française (VIA) implantée à l'étranger.

Le volontaire perçoit mensuellement une indemnité forfaitaire, variable suivant le pays d'affectation, mais indépendante du niveau de qualification.

www.civiweb.com

Le volontourisme se présente comme une forme de tourisme « humanitaire » qui permet à des individus soucieux de s'impliquer dans des communautés locales dans une démarche de développement. Si les intentions de départ paraissent louables, dans les faits les dérives sont nombreuses et certaines agences à but lucratif n'hésitent pas à exploiter le fil dans une logique principalement commerciale, parfois au détriment des populations locales.

Avant de s'engager, il est recommandé de vérifier les prestations qui sont facturées et de s'informer sur la façon dont elles interviennent pour apporter un soutien aux populations des pays en développement. L'association est-elle connue pour ses actions sur le terrain ? Quel est son objectif premier ? Propose-t-elle une formation avant le départ ? A-t-elle une équipe de professionnels ? Quels sont ses partenaires ?

Certaines missions étant ambiguës, il est conseillé de s'engager auprès des membres qui ont signé la charte des volontariats.

www.france-volontaires.org/-La-charte-des-volontariats-.html

Le volontariat des Nations Unies – VNU

C'est le programme de l'ONU qui promeut le volontariat afin de soutenir la paix et le développement dans le monde, il concerne les jeunes diplômés d'au moins 25 ans, ayant au moins 2 ans d'expérience professionnelle. La plupart des missions durent de 6 à 12 mois (renouvelables), des périodes plus courtes sont également possibles. Les volontaires bénéficient d'une allocation de subsistance, de frais de transport et d'installation, d'une assurance vie, santé et invalidité permanente, de congés annuels et de frais de réinstallation. www.unv.org

Le Volontariat International de la Francophonie (VIF)

Ce programme permet aux francophones de 21 à 34 ans et titulaires d'un diplôme universitaire ou équivalent, de réaliser une mission au sein des institutions francophones situées dans un des États ou gouvernements membres de la francophonie durant 12 mois.

Les actions développées concernent la promotion de la langue française, de la diversité culturelle et linguistique, de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, l'éducation, la formation et la culture, l'appui au développement durable et à la solidarité, etc.

Le volontaire reçoit une indemnité mensuelle, une protection sociale et la prise en charge des frais d'assurance et de transport.

www.jeunesse.francophonie.org / www.francophonie.org

Volontaires de l'aide de l'Union européenne (EU AID Volunteers)

Cette initiative européenne réunit bénévoles et organisations de différents pays, en apportant un soutien pratique aux projets d'aide humanitaire et en contribuant au renforcement des moyens locaux et de la résilience des communautés affectées par les catastrophes.

Les participants doivent être majeurs et citoyens ou résidents de longue durée d'un État membre de l'UE. Les missions varient de 1 à 18 mois.

L'appui proposé aux volontaires pendant leur mission comprend le voyage, le logement, une assurance, un apprentissage et développement continu, une allocation mensuelle pendant toute la durée de leur mission, et une indemnité de réinstallation pour les aider à couvrir leurs frais de retour.

https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/eu-aid-volunteers_fr



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

VIVEZ UNE
Expérience
À L'ÉTRANGER !



Des actus



Des offres
de mobilité



Des témoignages



Des professionnels



  /MouvInternational

www.mouv-international.fr





PARTIR

AUTREMENT

Vous souhaitez découvrir d'autres contrées, tout en étant encadré ? Optez pour un échange de jeunes, un chantier, ou un séjour linguistique !

Vous préférez l'aventure ? D'autres alternatives existent pour vous accompagner dans votre projet.

PARTIR DANS LE CADRE D'UN DISPOSITIF

Chantiers de jeunes

Les chantiers permettent aux jeunes, dès 14 ans, de participer à un projet collectif en France ou à l'étranger. Ces projets se déroulent sur une période de 2 à 3 semaines et interviennent dans différents domaines (restauration du patrimoine, aménagement d'espaces naturels, organisation de manifestations culturelles...).

Les frais de voyage et une participation aux frais d'hébergement et de nourriture sont à la charge des participants.

www.cotravaux.org

En Provence Alpes Côte d'Azur :

Chantiers de jeunes Provence-Côte d'Azur (CJPCA)

7 avenue Pierre de Coubertin
Maison des chantiers - La Ferme Giaume
06150 Cannes-la-Bocca
Tél : 04 93 47 89 69

www.cjpca.org

Commission régionale des associations de chantiers de la région Paca (Corac)

39 rue Surville
Les villages des jeunes
05400 Veynes
Tél : 06 50 35 03 72 / 04 92 58 77 72

www.corac.fr

CONCORDIA - Délégation PACA

190 rue Topaze
C/Morphobureau
13854 Éguilles
Tél : 07 60 18 94 73

www.concordia-association.org

Villages des Jeunes

Délégation PACA Solidarités Jeunes
39 rue Surville
05400 Veynes
Tél : 04 92 57 26 80

www.villagesdesjeunes.org



Union Apare-CME (Apare - CME)

Centre méditerranéen pour l'environnement
25 boulevard Paul Pons
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue
Tél : 04 90 85 51 15

www.apare-gec.org

Partir en séjour linguistique

Cette formule permet de s'immerger dans un pays et d'apprendre une langue. Vous pouvez choisir entre diverses formules allant d'1 semaine à plusieurs mois : immersion totale en famille, activités sportives ou culturelles associées à des cours de langue, ou à des rencontres entre jeunes de plusieurs pays. Partir en séjour linguistique est coûteux et il n'existe pas d'aides au financement.

www.unosel.com

www.loffice.org

Erasmus+ Echanges de jeunes

Ce programme européen permet à des groupes de 16 à 60 jeunes d'au moins deux pays différents, de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître en participant à des activités ludiques et pédagogiques organisées autour d'un thème (lutte contre les exclusions, art et culture, protection du patrimoine, sport...). Les participants doivent avoir entre 13 et 30 ans, et partir pendant 5 à 21 jours. Leurs frais de voyage, d'hébergement et de nourriture sont couverts par le programme Erasmus+. Le projet doit être porté par une structure (associations, institutions, etc.)

www.erasmusplus-jeunesse.fr

BON À SAVOIR

Les échanges de jeunes étant une action jeunesse du programme Erasmus+, vous pourrez obtenir un « Youthpass ». Ce certificat européen identifie et valorise les compétences acquises pendant votre expérience à l'étranger. C'est un vrai « + » dans votre parcours et pour votre CV !

www.youthpass.eu

Erasmus+ : participation des jeunes

Sur le nouveau programme Erasmus+ des jeunes en groupe de 4 minimum de 13 à 30 ans pourront bénéficier de financements pour mettre en place des projets européens d'échanges.

<https://site.erasmusplus-jeunesse.fr/>

Corps européen de solidarité : projets de solidarité

Des groupes de jeunes (5 minimum) peuvent bénéficier d'un financement forfaitaire pour l'organisation et la réalisation d'un projet de solidarité local (sur un quartier ou une commune). Ils peuvent être accompagné par une association ou un professionnel.

www.corpseuropeensolidarite.fr

LES ÉCHANGES DE SERVICE (GITE CONTRE TRAVAIL)

Vous pouvez opter pour une alternative économique : Vous travaillez quelques heures par jour et en échange vous êtes hébergé et nourri.

Le Wwoofing, (World Wide Opportunities on Organic Farms)

En échange d'un coup de main pour des activités à la ferme, (cueillette de fruits, soin des animaux à la ferme, entretien de la ferme (peinture, jardin, entretien...) vous pouvez bénéficier d'un hébergement et du couvert chez l'habitant. www.wwoof.net

Helpx (Help Exchange)

Fermes biologiques ou non familles d'accueil, ranchs, gites, auberges de jeunesse et même voiliers qui invitent des aides bénévoles à travailler avec eux (4 heures par jour en général) à court terme en échange de nourriture et d'hébergement. www.helpx.net

Workaway

En échange d'un travail de 5h par jour (environ) sur 5 jours, le voyageur est nourri et logé. Les lieux d'accueil sont variés : école, association, bateau, institution, etc. Certains hôtes peuvent verser une allocation pour s'assurer qu'ils offrent au moins le salaire minimum dans leur pays. Les conditions et les accords peuvent varier en fonction des compétences que vous pouvez offrir et des exigences de chaque hôte. www.workaway.info

TROUVER UNE AIDE OU BOURSE DE VOYAGE

Aides européennes

DiscoverEU

Initiative de l'UE qui permet aux jeunes européens de 18 ans (ni plus, ni moins !) de remporter un pass pour voyager dans toute l'Europe. L'objectif est de promouvoir l'identité européenne et les valeurs fondamentales de l'Union européenne auprès des jeunes, par le voyage en train.

https://europa.eu/youth/discovereu_fr

Bourse du Conseil de l'Europe

Le Fonds européen pour la jeunesse (FEJ) apporte un soutien financier aux activités européennes de la jeunesse. Son but est d'encourager la compréhension et la coopération entre les jeunes en soutenant les actions développées dans les domaines des droits de l'homme, de la démocratie, de la tolérance et de la solidarité. Une aide à la mobilité destinée aux jeunes défavorisés couvre les frais de voyage en train.

www.coe.int/fr/web/european-youth-foundation/home

Aides nationales

Culture Actions

Ce dispositif soutient les initiatives d'engagement et de solidarité étudiantes à l'étranger. Le projet peut être présenté par un étudiant seul ou en groupe, par une association étudiante ou une institution. Les thèmes retenus sont divers et doivent impliquer une retombée dans le milieu étudiant. Contactez le Centre culturel du CROUS de votre ville.

www.crous-aix-marseille.fr / www.crous-nice.fr

Départ 18:25

Ce programme s'adresse aux étudiants boursiers, aux jeunes sous contrat de formation en alternance, en contrat aidé, en service civique, ou aux jeunes sous condition de revenus pour leur apporter un soutien financier à leur projet de mobilité. www.depart1825.com

Aides départementales et municipales

Les Conseils départementaux et certaines municipalités peuvent accorder des aides financières pour financer une expérience à l'international. Contactez votre centre, Bureau ou Point Information Jeunesse ou la mairie de votre commune. >> Toutes les infos en Provence Alpes Côte d'Azur sur : www.mouv-international.fr

Aides d'associations et de fondations privées

Bourse Zellidja

Elle est proposée aux 16-20 ans pour un projet d'étude réalisé à l'occasion d'un voyage en solitaire. Le thème est laissé au choix du candidat et le voyage doit se dérouler sur 1 mois minimum. www.zellidja.com

Bourse de la vocation de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet

Elle aide les jeunes de 18 à 30 ans ayant des difficultés à réaliser leur vocation en soutenant des projets de développement professionnel et individuel, en France et à l'étranger. www.fondationvocation.org

Les bourses de l'aventure de la Guilde

Elle soutient des projets d'exploration originaux, à pied, à cheval, à vélo, en canoë... www.la-guilde.org

Bourse Expé

Elle soutient des projets d'expédition menés dans un cadre amateur dans les sports de montagne en France ou à l'étranger.

www.bourses-expe.com

Bourse de la fondation l'AMOPA

Elle aide les jeunes de 18 à 25 ans à mener un travail d'étude ou de recherche, en France ou à l'étranger, sur le sujet de leur choix original ou innovant. www.amopa.asso.fr

Bourse Millet Expedition Project

Elle soutient des initiatives individuelles ou collectives dont l'objectif est de promouvoir les sports de montagne, l'aventure et les expéditions en France et à l'étranger. www.millet.fr/community/news/list/category/blog-millet-expedition-project.html

Fondation Jean-Luc Lagardère

Les bourses de cette fondation soutiennent des jeunes professionnels de la culture et des médias de moins de 30 ans (moins de 35 ans pour les libraires, les photographes et les scénaristes TV) dans la réalisation de leur projet. www.fondation-jeanlucagardere.com

Autres bourses disponibles sur :

www.centre-francais-fondations.org / www.fondations.org

Sac à dos – CAF 06

L'opération « sac ados » est une bourse d'aide aux jeunes proposée par la CAF des Alpes Maritimes. Cette aide est pour les jeunes de 16 à 25 ans pour des projets de départs en vacances autonomes en France et à l'international. Les structures partenaires s'engagent à assurer l'accompagnement des jeunes dans le montage de leur projet. La CAF leur remet un « pack » de voyage. <https://www.facebook.com/Sac-Ados-Alpes-Maritimes>

Etre accompagné sur son projet

Pour être informé et accompagné sur le montage de projet, contactez la référente de l'Espace Initiatives Jeunes du CRIJ Provence Alpes Côte d'Azur www.infojeunesse-paca.fr ou la structure Information Jeunesse la plus proche de chez vous.

BON À SAVOIR

Le « Guide des bourses » de la Fondation de France est un moteur de recherche qui vous aide à identifier les bourses auxquelles vous êtes éligible. Selon votre situation et votre projet, une bourse peut vous être attribuée pour réaliser votre projet à l'étranger.

www.fondationdefrance.org/fr/guide-des-bourses



L'INFORMATION À LA SOURCE

Eurodesk, c'est...

+ de **120** professionnels formés en France et Outre-mer au service des jeunes.

eurodesk

(+ de **1000** dans **36** pays d'Europe).

Eurodesk informe gratuitement les jeunes sur tous les types de mobilité et couvre tous les dispositifs, européens et autres. Il s'adresse à tous les jeunes notamment à ceux ayant moins d'opportunités et/ou ne connaissent pas les dispositifs qui peuvent les aider à partir.

Le réseau européen Eurodesk est un service d'information pour les jeunes sur les opportunités de mobilité à des fins d'apprentissage et de participation. Il accompagne les jeunes dans leurs projets de mobilité en Europe et à l'international.

Financé par la Commission européenne dans le cadre du programme Erasmus+ (action clé 3 pour le soutien à la réforme des politiques), Eurodesk est le relais officiel pour l'information des jeunes et ceux qui travaillent avec eux.

<https://eurodesk.eu>

Le réseau Eurodesk en Provence Alpes Côte d'Azur

 [/EurodeskPACA](#)

Bureau information jeunesse - Antibes Juan les Pins

Centre Salusse Santoni
18 boulevard Foch - 06600 Antibes

Tél : 04 92 90 52 38

accueil.bij@ville-antibes.fr

www.antibes-juanlespins.com/jeunesse/bureau-information-jeunesse

Bureau Information Jeunesse de Nice

Cap Jeunesse Cote d'Azur
6 avenue Félix Faure - 06000 Nice

Tél : 04 93 80 93 93

bij@cap-jeunesse.fr

www.cap-jeunesse.fr

CRIJ Provence Alpes Côte d'Azur - Marseille

96 La Canebière - 13001 Marseille

Tél : 04 91 24 33 50

bonjour@crijpaca.fr

www.infojeunesse-paca.fr

Centre Information Familles - Aix-en-Provence

37 boulevard Aristide Briand - 13100 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 91 98 02

cif@mairie-aixenprovence.fr

www.mairie-aixenprovence.fr

Bureau information jeunesse - La Ciotat

Maison des associations

7 place Evariste Gras - 13600 La Ciotat

Tél : 04 42 83 85 57

bij.ciotat@mairie-laciotat.fr

www.mairie-laciotat.fr

Bureau Information Jeunesse - La Londe Les Maures

Place du 11 novembre

Hôtel de ville - 83250 La Londe-les-Maures

bij@lalondelesmaures.fr

www.ville-lalondelesmaures.fr

Point information jeunesse - Coustellet

Association A.V.E.C. La Gare

105 quai des Entreprises

Coustellet - 84660 Maubec

Tél : 04 86 50 80 10 / 06 11 37 99 84

jeunesse@aveclagare.org

www.aveclagare.org

L'information jeunesse en Provence Alpes Côte d'Azur

En France le réseau Eurodesk est porté par le réseau Information Jeunesse sur tout le territoire.

Les **structures Information jeunesse** sont des lieux d'accueil anonyme et gratuit, ouvert à tous ceux qui souhaitent s'informer sur l'orientation, la formation et l'emploi, les initiatives et projets, la formation continue, la vie pratique et citoyenne, et sur **la mobilité Europe et à l'international**.

Le réseau IJ en Provence Alpes Côte d'Azur :

www.infojeunesse-paca.fr



#INFOJEUNESPACA





Partir à l'étranger : l'Université de Toulon vous accompagne



Formations • Stages • Année de césure

Contactez-nous : sri@univ-tln.fr

www.univ-tln.fr



@univtoulon



Erasmus+